



Comité départemental de gymnastique de la Vienne

6 place de la grand'Goule Appart 822
86000 POITIERS
cd1886@orange.fr



PROJET ASSOCIATIF

1 - Analyse préalable : état des lieux

- **Environnement de l'association** (Identité, Caractéristiques du territoire, population, Acteurs politiques territoriaux)
- **Production et offre de services de l'association** (Activités adaptées à la demande, Matériel adaptés aux activités...)
- **Analyse des forces et des faiblesses de la structure et du projet** (questionnaire de l'ATD)
- **La stratégie** (Orientations à court, moyen et long terme pour la réalisation du projet).

Les constats concrets et observables pourront se faire sous 4 volets : sportif, éducatif, social et économique.

2 - Formalisation du projet associatif : le plan d'action

- **Un volet sportif** (formation, performance, pratique...)
- **Un volet éducatif** (valeurs, accompagnement scolaire...)
- **Un volet social** (accessibilité physique, économique, culturelle pour des publics éloignés, en situation de handicap, utilité sociale et levier d'adaptation, évolutions sociétales (cf annexes)...)
- **Un volet économique** (budget, moyens alloués, RH, impact économique...)



Comité départemental de gymnastique de la Vienne

6 place de la grand'Goule Appart 822
86000 POITIERS
cd1886@orange.fr

Ce tableau pourra être le même pour tous les volets

	Court terme (saison)	Moyen terme (2 saisons)	Long terme (olympiade)
Objectifs			
Actions			
Evaluations			
RESSOURCES			
Matérielles			
Humaines			
Financière			
BESOINS			
Matériels			
Humains			
Financiers			

3- Le système d'évaluation :

Résultats attendus du point de vue sportif, économique, social, promotionnel...

Planification : au regard des principales tâches, associer des délais à la réalisation.

Risques, facilitateurs et facteurs clés de succès : évaluer ces éléments pouvant avoir une incidence sur le bon déroulement du futur projet.

Dispositif de suivi et d'évaluation : trouver des indicateurs de performance pour évaluer la réussite des actions menées.

Comité départemental de gymnastique de la Vienne

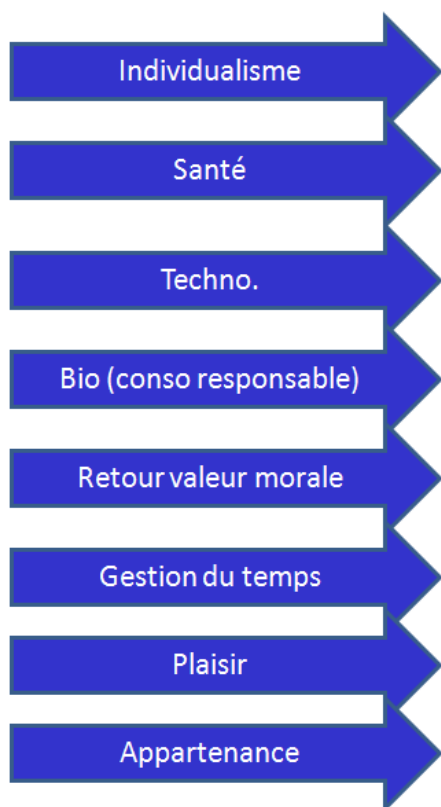


6 place de la grand'Goule Appart 822
86000 POITIERS
cd1886@orange.fr

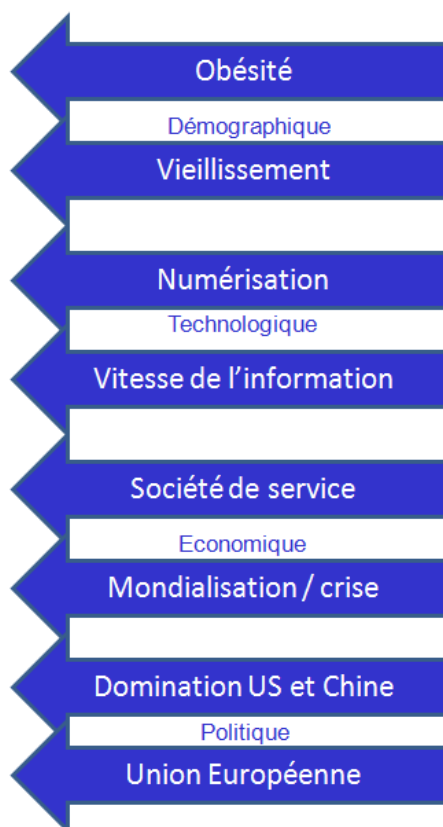
Annexes

Evolutions sociétales

Tendance de consommation



Tendance structurelle actuelle



L'utilité sociale

- L'utilité sociale est le développement de l'emploi, du lien social, et du développement économique, là où la régulation publique et le secteur entrepreneurial privé n'ont pas les moyens ou le souci de prise en charge.
- L'utilité sociale est portée par ce qu'on appelle le « tiers secteur », entre le secteur libéral (marchand, opérant dans la logique strictement économique) et le secteur public (celui de l'État, opérant surtout dans une logique politique).
- C'est ce qu'on appelle traditionnellement l'« économie sociale », qui regroupe les trois grandes familles que sont les coopératives, la mutualité et la vie associative.



Comité départemental de gymnastique de la Vienne

6 place de la grand'Goule Appart 822
86000 POITIERS
cd1886@orange.fr

La mettre en évidence dans le projet :

- 1^{ère} étape : Définir le projet associatif de la structure et son projet de développement des dernières années.
- 2^{ème} étape : Définir l'utilité sociale du projet mis en place et des activités de la structure.
- 3^{ème} étape : Définir le projet associatif et de développement à venir de la structure.
- 4^{ème} étape : Définir l'utilité sociale possible du nouveau projet.
- 5^{ème} étape : Définir la stratégie de communication pour mettre en évidence l'utilité sociale du projet.

Les besoins (pourquoi ? comment ?)

=>

Vos apports pour le partenaire